



# **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**

## **Mardi 5 février 2019 à 20h15**

### **Présents :**

Michel DARNAUD, Maire, Jean-Pierre VIVIER, Jean-Paul LEGER, Catherine SOUBEYRAND, David BONNET, Adjoints, Colette BUTTARD, Huguette JOLIVET, Sylvain MAURIN, Catherine NALPOWIK, Frédéric SOUBEYRAND, Philippe TERRY, René VERGNES, Conseillers Municipaux.

### **Absents excusés :**

Pascal MARCHANDIAU qui a donné procuration à Michel DARNAUD.

Lydia PROTIN qui a donné procuration à Philippe TERRY.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h30.

Madame Catherine NALPOWIK est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2018, n'appelant aucune observation, est adopté.

### **ORDRE du JOUR :**

#### **Cimetière communal : Projet d'aménagement d'un Jardin du Souvenir et d'extension du columbarium -**

##### **Demande de subvention DETR – Exercice 2019 :**

Comme envisagé au cours de l'année 2018, le maire explique que la demande de concession funéraire, en la forme d'un casier dans le columbarium, connaît une lente, mais régulière progression. En conséquence, il est souhaitable de rajouter 16 casiers supplémentaires aux 8 casiers existants. Egalement, le maire propose de créer un jardin du souvenir. Le coût total des travaux devrait se situer aux alentours de 10 000 € HT. En 2018, il avait été déposé une demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR), laquelle demande de subvention avait fait l'objet d'un refus. En conséquence, le Maire propose à l'assemblée de prendre une délibération l'autorisant à déposer une nouvelle demande de subvention et à signer tout document lié à ce dossier. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **Projet d'isolation sonore de la salle des Ferrats :**

##### **Demande de subvention DETR – Exercice 2019**

##### **Demande de Fonds de Concours d'investissement à Arche Agglo**

Le Maire et Mme Catherine SOUBEYRAND, Adjointe, rappellent aux élus les problèmes acoustiques de cette salle. Afin de remédier à cette situation, fort désagréable, il a été demandé des devis à des professionnels.

La dépense devrait se situer aux alentours de 9 000 € HT. Le Maire propose à l'assemblée de prendre une délibération l'autorisant à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) et à signer tout document lié à ce dossier.

Il propose également aux élus de prendre une délibération par laquelle la commune sollicite l'attribution du Fonds de Concours d'investissement auprès de la Communauté d'Agglomération Arche Agglo.

Ces 2 délibérations sont adoptées à l'unanimité.

#### **Projet de mutualisation : Arche Agglo :**

Courant décembre 2018, la Communauté d'Agglomération Arche Agglo a communiqué à chacune des 41 communes constituant cet organisme, le projet de schéma de mutualisation. Ce document a été transmis à chacun des élus, par voie électronique le 30 janvier. La lecture de ce livret donne un aperçu des différents services qui pourraient être proposés à chacune des collectivités, étant précisé que chaque collectivité pourra faire un choix de services, selon les besoins. La facturation se fera ponctuellement, en fonction de la sollicitation. Le Maire précise que le Conseil Municipal doit se prononcer sur la mise en place de ce schéma de mutualisation.

Considérant le projet de schéma de mutualisation intégrant :

- une charte de mutualisation,
- les mutualisations existantes dans les domaines de l'assistance technique aux communes et aux autorisations du droit des sols,
- les propositions de nouvelles mutualisations déclinées en 12 fiches actions dans les domaines juridiques, ressources humaines, informatiques et finances,

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de schéma de mutualisation présentée.

## **Soutien à la résolution du 101<sup>ème</sup> Congrès de l'AMF (Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité) :**

Ce document solennel rassemble les préoccupations et les propositions des Maires de France. Il constitue, à la fois la feuille de route de l'année à venir et le mandat pour la négociation que l'AMF veut ouvrir avec le Président de la République et le Gouvernement. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **DIVERS :**

### ***Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :***

Le lundi 4 février, s'est tenue en mairie une réunion de la commission municipale d'urbanisme, animée par une chargée d'études, urbaniste au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette réunion a, en outre, permis de dresser un calendrier de la consultation, par procédure adaptée, des bureaux d'études susceptibles de mener cette opération. Le dossier de consultation, validé par les membres de la Commission Urbanisme, sera mis en ligne prochainement sur Internet, sur la plateforme dénommée achatpublic.com.

### ***Nettoyage de printemps :***

Cette matinée se tiendra le samedi 23 mars 2019 de 8h30 (rendez-vous place de la Mairie) à 12h00. L'objectif de cette matinée citoyenne est d'organiser un ramassage des déchets sauvages sur la commune avec la participation des habitants. La Communauté d'Agglomération Arche Agglo fournira gants, sacs poubelles, ainsi que flyers et affiches.

### ***Piste d'éducation routière à l'école :***

Cette action sera reconduite en 2019 (lundi 20/05/2019). Une subvention communale de 170 € sera versée à l'association Prévention routière pour l'année 2019.

### ***Elections Européennes :***

Elles se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

### ***Rénovation de l'orgue :***

Les travaux de rénovation de l'orgue à l'église ont débuté le lundi 4 février et devraient se poursuivre jusqu'en milieu de semaine 07.

### ***Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations d'attribution du Conseil Municipal :***

Le Maire informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre de ses délégations d'attribution, à savoir :

- . Réalisation Travaux Branchement Eaux usées Rue des Jardins (parcelle D 1932) par l'Ent. LOJMAT (Vion) : 1 990.08 € TTC : Dépense à imputer au budget assainissement (section d'investissement) ;
- . Achat de Fournitures Accessibilité à l'Ent. Signaccess (Guilherand-Granges) : 690.96 € TTC ;
- . Achat d'équipements pour le véhicule Kangoo, à Kit Utilitaire (Les Sorinières (44) ) : 1 222.32 € TTC ;
- . Réalisation Travaux électriques à la cantine scolaire suite à l'installation d'un nouveau four, par l'ent. Coissieux (Vion), pour 636 € TTC. Dépenses à imputer au budget général (section d'investissement) ;
- . Signatures d'avenants aux contrats d'assurances suivants avec la SMACL :
  - . Contrat « Véhicules à moteur » concernant l'ancien et le nouveau véhicules Renault Kangoo
  - . Contrat « Dommages aux biens » : concernant le boulodrome Les Clautrières.

### ***Campagne nationale AMF 2018-2019 : Ma Commune J'y Tiens :***

Afin de réaffirmer publiquement le rôle et la place de la commune, du maire, des élus et des équipes municipales auprès des citoyens et du gouvernement, l'AMF (Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité) a lancé une campagne de communication nationale et globale : Ma Commune J'y Tiens.

Cette campagne sera relayée sur les panneaux communaux d'informations et sur le site de la Mairie. Les citoyens peuvent soutenir leur commune et se mobiliser aux côtés des Maires de France, en s'inscrivant sur le site de l'AMF : Ma Commune J'y Tiens.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45.

VION, le 09 février 2019.  
Le Maire,

Michel DARNAUD

